

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 11 (2013)

Heft: 25: Inventions - Innovations

Artikel: Des travailleurs sociaux scolaires dans les établissements scolaires biennois, une pratique innovante?

Autor: Kottelat, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des travailleurs sociaux scolaires dans les établissements scolaires biennois, une pratique innovante ?¹

Depuis la rentrée scolaire 2008, la ville de Bienne, par son département Ecole&Sport, s'est dotée de trois travailleurs sociaux scolaires (TSS) alémaniques et trois travailleurs sociaux scolaires romands. Chaque TSS est rattaché prioritairement à une école secondaire (50%) où il assure une permanence quotidienne et quatre écoles primaires (13%) où il intervient sur demande.

Détection précoce, prévention et conseil²

Le TSS soutient le mandat éducatif et de formation de l'école dans le but d'une bonne intégration scolaire des élèves, par la détection précoce, la mise en place d'actions préventives, la promotion d'un climat scolaire «agréable», le traitement des problèmes sociaux et l'apport de conseils et de soutiens auprès des élèves, des parents, des enseignants et de la direction.

L'intervention du travail social scolaire dans les cycles primaire et secondaire a pour groupes cibles:

- les enfants et les adolescents pour des consultations psychosociales individuelles, de classe et de groupes lors de problèmes aigus, de la médiation lors de situations conflictuelles;
- les enseignants pour des conseils d'ordre social, la mise en réseau avec des services sociaux spécialisés et l'apport de soutiens lors de situations de crises avec les élèves et avec les parents;
- les parents et leurs enfants lors de problèmes socioéducatifs et la mise en lien avec des services thérapeutiques et sociaux.

Au sein des écoles secondaires, le TSS travaille de concert avec la direction de l'école afin de participer à l'élaboration du concept du collège dans lequel il évolue. En assurant une présence et une permanence quotidienne dans l'école, en accédant à la salle des maîtres, en participant à des entretiens avec les parents et les enseignants et aux séances des maîtres, le TSS fait partie intégrante de l'école. Par la prévention primaire, le TSS



s'adresse à tous les élèves et il œuvre pour instaurer un bon climat scolaire. Sur le plan individuel, il promeut les compétences personnelles de l'élève telles que la confiance en soi, l'estime de soi, la gestion des situations difficiles, le contrôle des émotions, les compétences sociales, l'implication dans la classe et dans l'école en assurant un suivi par des entretiens indivi-

dualisés. Par la prévention secondaire le TSS assure une prise en charge des situations psychosociales difficiles voire avérées, adresse les élèves auprès des services thérapeutiques et sociaux spécialisés. Le TSS ne se substitue pas aux prises en charges sociales et thérapeutiques fournies par d'autres services spécialisés (prévention tertiaire).



Par Jacques Kottelat

Travailleur social scolaire au collège de la Suze à Bienne (tss@lasuze.ch)

Coordinateur du groupe romand des travailleurs sociaux en milieu scolaire

Master en Education des adultes

DESS Analyse du travail et construction des compétences professionnelles

Superviseur-médiateur-praticien formateur

Un groupe social scolaire comme lieu d'échanges, de réflexions et d'interventions

Dans son quotidien le TSS cherche les ressources nécessaires pour développer ses interventions en tissant des liens, créant des lieux d'échanges et de rencontres avec les élèves, les parents, les enseignants et la direction. Dans chaque contact, à partir de chaque situation, il est amené à créer, innover, coopérer.

Au collège de la Suze et à l'école primaire du Marché-Neuf un groupe social scolaire se réunit mensuellement. Constitué de la direction, de la vice-direction, du médiateur, de l'enseignant/e de soutien et du TSS, il gère les problématiques sociales de l'école. C'est un lieu d'écoute, de discussion et d'échange à la disposition des enseignants qui vivent des difficultés de comportement de certains de leurs élèves au sein de leur classe où dans leurs cours. Le groupe social scolaire développe la détection précoce et la prévention auprès des enseignants quand ils détectent des situations d'élèves ou de groupes classes qui les interpellent, qui les préoccupent.

Une permanence pour les élèves, les enseignants et les parents³

Par une présence quotidienne au sein du collège de la Suze, le TSS ouvre son bureau aux demandes des élèves, des enseignants et des parents.

Il mène plus de 150 entretiens par années auprès des élèves afin de comprendre et de résoudre des conflits entre élèves, des problématiques de comportement en classe détectées par les enseignants, des problématiques familiales vécues par les élèves, des problèmes de santé, des conflits avec le reste de la classe, des conflits avec les enseignants, des actes d'incivilité et de vandalisme, des situations de retards répétés au cours et d'absentéisme scolaire. Les entretiens se déroulent à 60% avec des adolescents et à 40% avec des adolescentes, ils s'effectuent majoritairement seul avec l'élève et, parfois, avec deux ou plusieurs élèves, les parents, un/e enseignant/e, un membre de la direction, un/e assistant/e social/e.

La présence du TSS s'effectue auprès des enseignants au sein de l'école et à la salle des maîtres. Il est à l'écoute des demandes, des réflexions et des questionnements des enseignants concernant les élèves. Ensemble, ils échangent leurs points de vue, leurs idées et ils conviennent d'un suivi à donner pour un élève s'ils le jugent nécessaire. Les entretiens se font prioritairement dans l'optique de repérage précoce afin de percevoir des signaux donnés par les élèves ou le groupe classe pour échanger et estimer le degré de la problématique⁴ observée.

Une permanence parents est à disposition deux heures par semaine ou sur rendez-vous. Vingt à trente entretiens sont menés annuellement entre les parents et le TSS⁵ donnant la possibilité d'échanger sur des questions comme les relations et les conflits parents-enfants, l'intégration dans

Notes de page

¹ Kottelat Jacques: « Le travail social en milieu scolaire: un nouveau concept de prise en charge? » a eu lieu au mois de mars 2013 à la HETS Lausanne (EESP) dans le cadre l'Unité de formation continue. Prochain cours agendé au mois de mars 2014 (pour inscription www.eesp.ch, formation continue-formation courte-catégorie collaboration) Kottelat, J; Beuret, V; Koenig, F. (2012). Présentation du travail social scolaire à la Conférence des directeurs des établissements secondaires de Bienne et du Jura bernois.

² Les propos de ce point sont tirés du cahier des charges pour le travail social scolaire au cycle secondaire de la ville de Bienne, le concept relatif au projet pilote de travail social scolaire destiné au cycle primaire à Bienne, le concept-cadre sur le travail social scolaire destiné au cycle secondaire à Bienne. Le responsable du travail social en milieu scolaire de la ville de Bienne: Marcel Meier (marcel.meier@biel-bienne.ch) ou au 032 326 14 51

³ Les chiffres qui sont donnés proviennent des statistiques des années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 pour le travailleur social scolaire du collège de la Suze à Bienne.

⁴ Ces points sont tirés des «Etapes du repérage précoce» édités par Santé bernoise: www.santebernoise.ch

⁵ Ces rencontres s'effectuent sous la clause de la confidentialité.

l'école, le décrochage scolaire, l'avenir professionnel, la consommation de cigarettes, d'alcool, etc ...

Des interventions basées sur des concepts de créativité, d'innovation et de coopération

Le TSS intervient seul dans un collectif de travail⁶ enseignant. Dès lors les premières questions se posent : - comment échange-t-il, transmet-il ses connaissances dans un environnement scolaire ? - comment l'environnement scolaire échange-t-il avec lui ?

Le concept de créativité⁷ permet à l'enseignant/e et au TSS d'analyser et de définir ensemble une problématique qui se présente car il y a, de part et d'autre, une sensation de doute, de vide, une perturbation dans la pratique quotidienne qui demande l'émergence d'une idée, d'une solution qui sera créée, vérifiée, évaluée puis adaptée à la situation qui questionne.

Pour les enseignants et le TSS, certaines contradictions individuelles pratique et théorique peuvent être à la source de perturbations et de conflits mais également de tentatives d'innovations. Le processus d'innovation⁸ se développe en opposition à des pratiques professionnelles inopérantes et routinières, il n'est pas qu'une simple résolution de problèmes et il détient aussi de la créativité, de l'originalité en donnant aux individus, aux prises avec des réalités professionnelles exigeantes, d'agir sur des marges de liberté qu'ils ont à disposition.

Reste la pratique coopérative⁹, partenariale et les influences sociales, les menaces identitaires existantes dans la transmission de connaissances et les conflits qui peuvent surgir quand deux regards, deux expériences se côtoient et se croisent, quand des «territoires» se redéfinissent. Trouver un équilibre où la diversité n'est pas synonyme de concurrence ou de compétition, mais une richesse pour apprendre, innover et créer de nouvelles pratiques pour le bien être des élèves et pour tendre vers un climat d'école apprécié et favorable aux apprentissages scolaires et sociaux.

Tels sont les enjeux des enseignants et des TSS pour les années à venir au sein des établissements scolaires biennois, mais également Romand. Tels sont les sujets sur lesquels travail le groupe romand des travailleurs sociaux en milieu scolaire¹⁰.

Des perspectives innovantes qui nous questionnent sur la définition de nouvelles pratiques coopératives et de nouveaux apprentissages sociaux pour les élèves, les enseignants, les parents, les directions au sein des écoles primaires et secondaires.

« Gérer le social au sein d'un établissement scolaire : le groupe social scolaire »¹¹

Suite à l'arrivée d'un travailleur social scolaire et après plus d'une année d'observations, de mises en pratique et de réflexions autour des thématiques de prévention, de détection précoce et de prise en charge de situations difficiles d'élèves, les directions, les conférences des maîtres et le travailleur social scolaire ont décidé de créer un groupe social scolaire. Il a tout d'abord été instauré au collège secondaire de La Suze en 2009 puis, 2 années plus tard, à l'école primaire du Marché-Neuf.

Situé au centre de la ville de Bienne, le collège secondaire

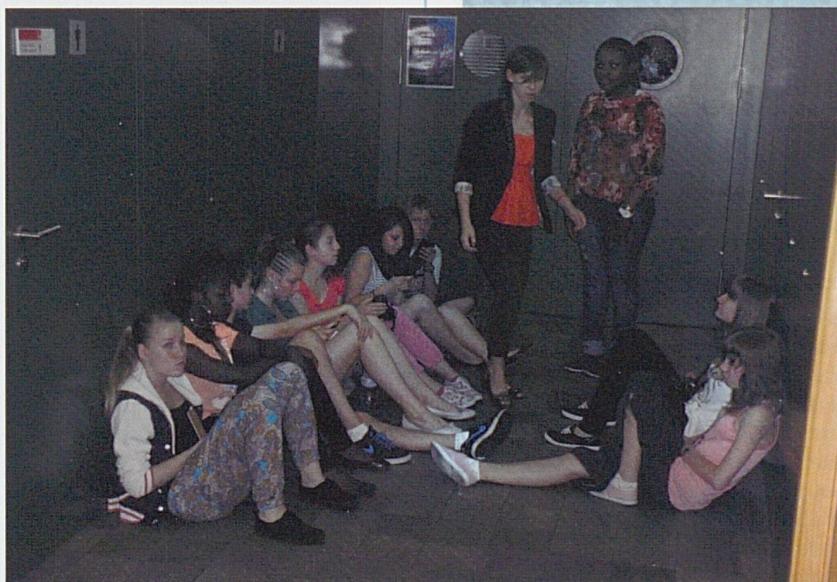
de La Suze accueille 250 élèves (3^e cycle, degré 7^e -9^e, âges 12-16 ans) répartis dans 14 classes et une structure de soutien.

A quelques encablures du collège, nous trouvons l'école primaire du Marché-Neuf qui compte 650 élèves dont 335 élèves francophones (1^{er} et 2^e cycle, degré école enfantine - 6^e, âges: 4-12 ans) répartis dans 18 classes et une classe de soutien.

Le groupe social scolaire (GSS) se définit comme un lieu de communication, d'échange d'informations et de coopération. Il crée et développe des réseaux d'échanges et de discussions au sein du corps enseignant. Il tente de gérer au mieux les problématiques sociales et leur complexité au sein de l'école en développant des compétences sociales collectives au sein d'un collectif de travail.

Par des rencontres régulières, il facilite la détection précoce, la prévention primaire et secondaire au sein de l'établissement scolaire, il contribue à l'instauration et au maintien d'un bon climat scolaire, à la gestion de situations difficiles, à l'apport d'idées et de réflexions et au développement de projets.

Sur le long terme, la dynamique mise en place par le GSS encourage





l'implication des collègues dans la vie de l'école, l'échange sur les pratiques pédagogiques et favorise les relations entre collègues. L'analyse systémique des situations d'élèves, éclairée par des regards et des points de vue différents, personnalise les rapports avec les jeunes et leurs parents.

Dewey (2006) postule qu'un individu, confronté à une situation perturbante, indéterminée, cherche une solution dans l'action par une enquête. Partant du même principe, à savoir que l'individu se met à enquêter afin de rétablir un équilibre dans une situation perturbée, le GSS, confronté à une situation difficile posant problème dans l'école, tente de la résoudre en enquêtant, afin de trouver une solution et de rétablir un équilibre.

Dès lors, le GSS entre dans un processus d'apprentissage collectif et il développe des compétences collectives. Il est un système complexe et dynamique formé par une équipe de personnes en relation avec l'organisation de l'école, avec des pratiques et des compétences professionnelles individuelles et collectives, avec un environnement scolaire, avec un passé et une histoire qui lui est propre (Decuyper et al. 2010). Il ouvre à des échanges avec les parents des élèves, ainsi qu'à des contacts inter-écoles (école primaire et école secondaire, école secondaire et école secondaire), entre l'école et les services psychologiques, ou encore avec la logopédie ou le social.

Le GSS tente de:

- porter un regard sur le fonctionnement social de l'école (son passé, son présent) afin de définir des pistes d'actions futures;
- créer et développer des réseaux d'échanges, de discussions au sein du corps enseignant;
- gérer au mieux les problématiques sociales et leurs complexités;
- développer des apprentissages et des compétences sociales collectives;
- percevoir rapidement des situations relationnelles et sociales difficiles;
- d'améliorer encore et toujours le climat scolaire.

Le GSS travaille sur les thèses de l'inclusion¹² qui repose sur la participation de chaque élève à la vie de la communauté scolaire dans laquelle il évolue, que pour parvenir à l'inclusion d'un élève, cette communauté qui l'accueille doit s'engager entièrement, le GSS est un moyen pour les adultes qui y évoluent, d'apprendre à y vivre et de reconnaître les diversités sociales des élèves qui la composent.

Dès lors je postule que si les membres de l'équipe du GSS apprennent à développer et à valoriser des positions d'échanges d'informations, de co-construction de connaissances et de confrontation de points de vue alors, l'équipe du GSS développera et valorisera ces positions auprès des élèves et leurs parents dans des situations sociales « simple », « difficile » voire « complexe ».

Dewey, J. (1993). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris: PUF.

Decuyper, S.; Dochy, F. & Van den Bossche, P. (2010) *Grasping the dynamic complexity of team learning: An integrative model for effective team leaning in organisations*. *Education Research Review*, 5, 111-133

Notes de page

⁶ TEULIER, R.; LORINO, P. (sous la direction) (2005). *Entre connaissance et organisation: l'activité collective. L'entreprise face au défi de la connaissance*. Paris, éd. La Découverte.

⁷ LUBART, Todd (2005). *Psychologie de la créativité*. Paris, éd. Armand Colin. CSIKSTENTMIHALYI, Mihaly (2006). *La créativité: Psychologie de la découverte et de l'invention*. Paris, éd. Robert Laffont (pour la traduction). UHLIG, Julie, DEBROT, Pauline (2009). *Exploration et analyse de la Créativité dans la pratique du service social*. Genève, Travail de Bachelor HETS, mars 2009.

⁸ CROS, F. (sous la direction) (2007). *L'agir innovationnel. Entre créativité et formation*. Bruxelles, éd. De Boeck.

⁹ DARNON, C.; BUTERA, F.; MUGNY, G. (2008). *Des conflits pour apprendre*. Grenoble, éd. PUG.

¹⁰ cf. www.avenirsocial.ch
Actuellement, ce groupe que je coordonne comprends une cinquantaine de personnes évoluant comme travailleur sociaux dans les écoles des différents cantons romands.

¹¹ Jacques Kottelat (2012). «Gérer le social au sein d'un établissement scolaire: le groupe social scolaire» Intervenant à Lausanne lors de la journée romande des écoles en santé intitulée «La promotion de la santé au service de l'école». Jacques Kottelat (2012). «Prise en charge des difficultés sociales dans un établissement par le groupe sociale scolaire» Intervenant à Porrentruy lors de la journée de partages d'expériences cantonales des écoles en santé.

¹² Kottelat, Jacques (2013) « Le groupe social scolaire: une démarche qui tend à favoriser l'inclusion ? ». Intervenant au 2e colloque international du 8 au 10 avril 2013 à Bienne, intitulé « De l'intégration à l'inclusion scolaire: regards croisés sur les défis actuels de l'école ».